



L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois février, le Conseil Municipal de la Commune de Viuz-en-Sallaz, dûment convoqué le quatorze février, s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. Pascal Pochat-Baron, Maire.

Présents : Pochat-Baron Pascal, Maire ;

Adjoints au Maire : BOCHATON Maryse, CHENEVAL Jean-Pierre, GOY Francis, GRILLET Corinne, LABAYE Josette, SECCO Laëtitia, VALENTIN Pierre, VIGNY Gérald

Conseillers municipaux : CENCI Antoine, CHARBONNIER Virginie, CHEMINAL Joëlle, DEVESA Marie, GERNAIS Benjamin, LAOUFI Nadia, LAVERRIERE Magali, MACHERAT Martial, MILESI Gérard, MOENNE Monique, PAGNOD Pascale, PILLET Isabelle, STAROPOLI Michel, VAUR Florence

Absents représentés : Pouvoir de CAMUS Isabelle à Pochat-Baron Pascal ; de GAVARD-PERRET Alexandre à Germais Benjamin ; de PELLE T Sébastien à Secco Laëtitia

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Madame Josette LABAYE est élue secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 26
Présents : 23
Représentés : 3
Votants : 26

Délibération n° D2023_021 – FINANCES

Attribution d'une subvention à l'OGEC des écoles Sainte-Thérèse et Saint Joseph – Année scolaire 2022-2023

La convention financière avec l'OGEC des écoles Sainte Thérèse et Saint Joseph a été reconduite pour la période 2020-2025 par délibération du 05 mars 2020. Un forfait communal par élève habitant Viuz de 350 € est versé chaque année. Pour l'année scolaire 2022-2023, 92 enfants de Viuz sont scolarisés à l'école privée.

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention de 32.200 € à l'OGEC des écoles Sainte-Thérèse et Saint Joseph pour l'année scolaire 2022-2023
- **DIT** que les crédits sont prévus au BP 2023.

VOTE	POUR	26
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
Adopté à l'unanimité		

Ainsi fait été délibéré

Les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour Extrait conforme

Le Maire,
Pascal Pochat-Baron



La secrétaire de séance
Josette Labaye



Certifié exécutoire

Télétransmission sous-préfecture le 27/02/23

Publication en ligne le 28/02/23

Pour le Maire et par délégation,

La Directrice Générale des Services

Pascale Grandgirard

